L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 25 MAI 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

A LOUER—Un joli cottage, 196 rue des Ursulines. Salon, salle à manger, 3 chambres à coucher, cabinet, cave, cuisine, galerie devant et derrière, hydrant et citerne, cour pavée en Schillinger, et gaz partout. S'adresser 316 rue St-Claude 12 mai—

A VENDRE.

MEUBLES de seconde main en toute quantité pour du comptant. Ellison, encoignure Ste-Anne et Royale 8 mai—1m

AVIS AUX CREANCIERS

PAR LE CONSTABLE.

The Edison Electric Illuminating Co. vs. G. C. Schunnan.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 24,221.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au coin des rues Toulouse et Decatur, le VENDREDI, 25 mai 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le contenu du dit Bar room, glacière pour bière, comptoir, miroir, etc. etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
16mai—16 22 25

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

McCloskey & Henderson en liquidation vs. Henry Del Bondio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 16,701.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 26 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titre et intérêt de Henry Del Bondio dans la succession de Frederick Del Bondio, No 2,707 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et particulièrement et spécialement tous les droits, titre et intérêt des propriétés ci-après décrites d'après un inventaire de la dite succession.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Robin, Race et Magazine, formant l'encoignure des rues Camp et Robin, et mesurant au pied américain cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles et face à la rue Robin, comprenant le tout des lots désignés par les No 7 et 8 de l'ilet No 58 sur le plan original du faubourg Annonciation.

2° Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Robin, Race, Camp et Magazine, désigné comme lot No 4 mesurant vingt-neuf pieds trois pouces de face à la rue Robin sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles, se composant des lots désignés par les numéros 3, 4 et 5.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à l'encoignure des rues Nouvelle-Levée et Erato, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 1 et mesure au pied français quatre vingts pieds de face à la rue Nouvelle-Levée sur une profondeur de cent trente pieds et face à la rue Erato.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 26

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mary Dauenhauer, veuve de Martin Werling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,151.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Martin Werling, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 mai—25 29—juin 3

Succession de Harry D. Hays.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,274—Division B—Attendu que Adèle R. Hays a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Harry D. Hays, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 mai—20 24 29

Succession de Henry Doscher et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 33,577—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Albert Doscher, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 mai—20 24 29

Succession de F. L. Delfer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,675—Division D—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu F. L. Delfer, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 mai—16 20 25

Succession de Francis Hagan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,890—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Ellen Hagan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16mai—16 20 25

Succession de Jno. L. Murdoch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,700—Division D.—Attendu que Jas. A. Murdoch a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John L. Murdoch, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 mai—20 24 29

Succession de Henry Ellermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,884—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Frank W. Ellermann et Mme Louise B. Doerr, exécuteurs testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 mai—16 20 25

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVIle de District pour la paroisse d'Orléans. No 42,638, Division B—Richard Toole vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession de biens du pétitionnaire Richard Toole soit acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers — Et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Th. Buisson, Esq., notaire public, en son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, le LUNDI le 11me jour de juin 1894, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un Syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne, ainsi que les biens du dit pétitionnaire, soient suspendues et que Sam Henderson, Jr., Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 9 mai 1894.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12 mai—12 25—juin 11.

In Re La Société des Amis Sincères Et Al. demandant à être mis en Liquidation, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,323—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau de distribution et compte présenté par John Behrend liquidateur des créanciers de cette affaire, ne seraient pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 mai—22 26 31

F. R. Matthews & Co. vs Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans No 39,541—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte amendé présentés par F. R. Matthews syndic provisoire des créanciers de cette affaire ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits comptes.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 mai—22 26 31

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de tout le contenu et de l'installation du magasin de bijouterie et d'articles de fantaisie, au

No 187 Rue du Canal,

Consistant en un grand assortiment de montres, (or, argent et plaqué), et médaillons, breloques, chaînes, épinglettes, bracelets, boucles, bagues, boutons de chemise, revolvers, pistolets, lorgnons d'opéra et longues-vues, souvenirs, cuillères, ciseaux, couteaux, poignards, plumes en or, compas, médailles, dés, pinces, sachets, porte-cartes, jeux pour fumeurs, anneaux de serviette, peignes, brosses, lunettes, garnitures de toilette, pendules, cannes, ombrelles, pots, bols, statuettes en biscuit, extraits ; aussi, coffres-forts en fer, comptoirs, installations, etc., et divers autres articles.

Mme Hattie Levin versus Marks Goodman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,525—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 6 juin 1894, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux, 187 rue du Canal.

Le contenu et l'installation, etc., des dits lieux, consistant des articles divers, ci-dessus énumérés, le tout conformément à un inventaire de taillé enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 mai—25 29—juin 1 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés dans le Septième District.

T. L. Bayne vs Lewis M. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,547.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 juin 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, situés dans l'ancienne ville de Carrollton, paroisse Jefferson dans cet Etat (actuellement le Septième District de cette ville) et désignés par les numéros cinq et six dans l'ilet numéro 1-16, sur un plan dressé par Castaing et Celles, et daté Nouvelle Orléans, 15 mars 1866, déposé au bureau de J. D. Augustin, dans l'ilet borné par les rues Esther, Ann, Clinton et Millaudon ; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Ann, sur une profondeur de cent quarante-deux pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° Au comptant, une somme suffisante pour payer la réclamation du demandeur, savoir : Un billet de $50 portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du 3 janvier 1893, et un billet de $100 portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du 3 janvier 1893 ; le tout jusqu'à parfait paiement.—5 0/0 sur les dites sommes pour honoraires d'avocat—les frais et dépens du procès et de la vente, ainsi que les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera (pour le montant de son enchère) le paiement de deux certains billets à ordre tirés par le fendeur à son propre ordre, et par lui endossés, chacun pour la somme de $100, daté du 3 juillet 1891, et payable respectivement 42 et 54 mois après leur date, portant intérêt au taux de 8 0/0 par an à partir de leur date (le dit intérêt étant payable semi annuellement) et garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la dite propriété, selon un acte passé pardevant James Simeon, notaire, le 3 juillet 1891.

3° Et le reste du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
24 mai—24 31—juin 7 14 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété du Sixième District.

Mlle Rosa P. Kron vs. Sarah M. Kron et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 41,775.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses etc. situé dans le 6ème District de cette ville, désigné par le No 20, de l'ilet No 9, borné par les rues Laurel, Marengo, Annonciation anciennement Jersey et Milan, d'après une esquisse lithographique déposée au bureau de A. Mazureau, ex-notaire, le dit lot formant l'encoignure des rues Laurel et Marengo et mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 125 pieds 2 pouces de profondeur à la rue Marengo.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 mai—4 11 18 25—juin 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Septième District.

Barber Asphalt and Paving Company vs. H. R. Torlage et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,472.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Carrollton, maintenant Septième District de cette ville, en cette Paroisse et Etat, désigné par le No 63, dans l'ilet cinq "B," maintenant ilet numéro 65, sur un nouveau plan borné par la rue Première (maintenant Avenue St-Charles), et les rues Washington, Pearl et Burdette, sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, en date du 10me jour de novembre 1835, et déposé à l'étude de J. B. Marks, ancien notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans ; le dit lot No 3 mesure trente pieds de face à la rue Première (maintenant Avenue St-Charles), sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles, au pied américain.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
4 mai—4 11 18 25—1 5 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Septième District.

Barber Asphalt Paving Company vs. Mme Mary McKenzie et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 29,447—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

1° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la ville de Carrollton, en cette paroisse, maintenant le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le numéro Quatre, dans l'ilet numéro Deux, (square 6 2), conformément au présent plan de Carrollton, compris entre les rues Herso, Washington, Pearl et Première sur un plan dressé par Chas. F. Zimple, le 26 février 1836, déposé en l'étude de W. Y. Lewis notaire, le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt pieds.

2° Deux autres certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même ilet, désignés comme lots numéros Un et Deux. Le lot No Un forme l'encoignure des rues Washington et Première, mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt pieds et face à la rue Washington. Le lot numéro Deux mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, au pied anglais, conformément au plan fait par C. F. Zimple, voyer, en date du 26 février 1836, déposé en l'étude de W. Y. Lewis, notaire.

3° Un autre certain lot de terre situé dans le même ilet désigné par le numéro trois, mesurant trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan fait par William H. Williams en date du 1er novembre 1860, étant une copie d'un plan dressé par Zimple en date du 26 février 1836, ayant rapport au dit lot No 3 c'est aussi une copie du plan fait par J. A. Guerrard en date du 10 novembre 1836.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
5 mai—5 11 18 25—juin 1 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Buck, Dinkelspiel & Hart, en liquidation, versus Mme Caroline Busch ; Procès No 25,712.

Buck, Dinkelspiel & Hart, en liquidation, versus Mme Amelia Mary Bystle, et Daniel P. Bystle, son mari ; Procès No 25,713.

Buck, Dinkelspiel & Hart, en liquidation, versus Mme Agnes Spatz ; Procès No 25,714.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle Orléans—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titre et intérêt de chacun et de tous les défendeurs dans l'affaire ci-dessus respectivement de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, anciennement ville de Lafayette, paroisse Jefferson, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Tchoupitoulas (anciennement Levée), Troisième et Water (anciennement Chemin Publique ou Landing), et désigné par le No 12, sur un plan de Hugh Grant, alors voyer de ville de Lafayette, fait le 28 décembre 1842 et déposé à l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville. Le dit lot de terre mesure au pied américain 25' 10" et 6 1/2" de largeur dans le fond, sur une profondeur de 92' 3" et 4" sur la ligne qui le divise du lot No 11, et 91' 10" et 1" sur la ligne qui le divise du lot No 13.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même ilet et District que le lot ci-dessus décrit, désigné par le No 9, mesurant 25' 9" 7" de face à la rue Water, 25' 10" et 6 1/2" de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne du lot No 10 de 92' 3" et 5", et sur la ligne du lot No 8, 91' 10" et 2".

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 mai—4 11 18 25—juin 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage

—D'UNE—

Propriété améliorée de valeur rue Magasin, entre Washington et Sixième.

(La rue en arrière étant la rue du Camp)

—DANS L'AFFAIRE DE—

Home Mission Board, de la Southern Baptist Convention,

—VERSUS—

George C. Auer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,404—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 16 avril 1894 et signé le 20 avril 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1894, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Trois lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Washington, Camp et Sixième ; deux des dits lots sont désignés par les Nos 10 et 11 sur un plan de Blanchard, voyer, par acte pardevant John Bendernagel, notaire public, le 26 avril 1880, et l'autre lot par le No 1 sur un plan de Ferguson, voyer, par acte pardevant Pedesclaux, notaire public, le 13 juin 1855, chacun mesurant trente pieds un pouce et une ligne de face à la rue Magasin sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux ; l'acquéreur assumera le paiement des taxes sur la propriété pour l'année 1894.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 mai—4 11 18 25—juin 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes à la Bourse des Encanteurs

Vente par le Shérif de propriétés dans le Septième District.

H. H. Frederick vs. Bayley Shaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 42,101.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 19 juin 1894, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

1° Un morceau de terre en triangle, anciennement connu par le numéro trois cent quatorze C de la ville de Carrollton et maintenant situé dans le Sept ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Holly Grove Jackson, Vingtième et le New-Orleans Shell Road. Le dit triangle est désigné sur les Rolls des Assessements par le No 668.

2° Un certain morceau de terre contenant par le numéro trois cent quinze de la ville de Carrollton maintenant situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hamilton, Vingtième, Last, Holly Grove et le New Orleans Shell Road. Le dit morceau de terre est désigné sur les Rolls des Assessements par le No cent soixante-sept.

3° Un morceau de terre en triangle, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hamilton, Last et Vingtième, désigné sur les Rolls des Assessements par le No six cent soixante-six.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 mai—18 25—juin 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés du Deuxième District.

Theodore A. Beck vs Oliver H. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,463.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 19 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Douze certains lots de terre dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 411, borné par les rues St-John, Washington, Lopez et Gayoso, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10, 14, 19, 20, 21, 22 et 23, sur un plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil, en date du 16 avril 1888 et déposé en l'étude de Joseph Duvigneaud, notaire en cette ville. Les dits lots mesurent comme suit, à savoir :

Les lots Nos 5, 6 et 7 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Gayoso, trente pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles. Le lot No 8 mesure trente pieds de face à la rue Gayoso, sur quatre-vingt pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes sur le côté du lot No 7 et cent cinquante-six pieds de profondeur sur le côté de la ligne vers la rue St-John ; le lot No 9 mesure trente pieds de face à la rue St-John, une largeur de soixante deux pieds dans le fond sur une profondeur sur la ligne qui la divise du lot No 10 de cent pieds, et cent deux pieds dix pouces 3 lignes de face à la rue Gayoso et forme l'encoignure des rues Gayoso et St-John ; le lot No 10 mesure trente pieds de face à la rue St-John, trente pieds de largeur dans le fond sur cent pieds de profondeur. Le lot No 14 mesure sept pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue St-John, sur une première ligne s'étendant du côté du dit lot vers la rue Lopez et trente-trois pieds dix pouces et sept lignes de face à la rue St-John sur une seconde ligne s'étendant vers le côté du lot qui est le plus rapproché de la rue Gayoso, huit pieds de largeur dans le fond et cent pieds de profondeur, entre lignes convergent, le lot No 19 mesure trente pieds de face à la rue Lopez, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et trois lignes sur le côté de la ligne qui le divise du lot No 20, et cent vingt pieds de profondeur sur l'autre côté vers la ligne de la rue St-John, à un point sur le fond du lot No 14, à quel point il y a une largeur de deux pieds et puis une autre profondeur de trente trois pieds, à la ligne du fond du dit lot et seize pieds de largeur sur la ligne du fond. Les lots Nos 21, 22, 23 et 20 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Lopez, trente pieds de largeur dans le fond, sur cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles.

2° Deux lots de terre, situés aussi dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 376, borné par les rues Dupré, White, Ursulines et Bellechasse, désignés par les Nos 13 et 14 sur un plan fait par E. Surgi ingénieur civil, en date du 28 avril 1888, déposé en l'étude de Joseph Duvigneaud, notaire, les quelles dits lots mesurent comme suit, à savoir :

Le lot No 13 mesure trente-deux pieds de face à la rue Dupré, trente pieds de largeur dans le fond, cent huit pieds sur la ligne qui le divise du lot No 14, et cent dix-sept pieds sur la ligne qui le divise du lot No 12.

Le lot No 14, d'une forme triangulaire, forme le coin des rues Dupré et Bellechasse et mesure quarante-neuf pieds de face à la rue Dupré, cent deux pieds et cinq pouces de face à la rue Bellechasse et cent huit pieds sur la ligne qui le divise du lot No 13.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 mai—19 25—juin 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété dans le Septième District.

Hickey Friederichs vs. Bryant Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 42,616 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, tout ce qui y appartient, servitudes ou tout ce qui en quelque sorte en fait partie, situé dans le septième district de cette ville, (connu comme Carrollton) dans le carré d'ilet borné par les rues Adams, Burdette, Zimpel et Quatrième. Le dit terrain est désigné par le No 7, dans le carré No 36 "B", sur un plan dressé par J. H. Hamerskold, voyer, en date du 7 décembre 1846, et déposé en l'étude de D. I. Ricardo, ancien notaire en cette ville, mesurant trente (30) pieds de façade rue Adams, sur cent-vingt (120) de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 26

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALFRED C. GREEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

The Orleans Sugar Plantation,

Dans la Paroisse d'Orléans.

A peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi.

A L'ENCAN—A CREDIT.

Dans l'affaire de John Fiathers vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 38,869.

PAR ALFRED C. GREEN, Encanteur.—Bureau, No 56 rue Carondelet — MERCREDI, 27 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus, le 24 mai 1894, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain morceau de terre en plantation sucrière, situé dans cette paroisse, à peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi, mesurant 28 arpents de face au dit fleuve sur 40 arpents de profondeur, borné sur la ligne supérieure par la propriété de Fazende, et sur la ligne du bas par la propriété de C. Lacoste.

2° Un certain morceau de terre situé à peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi et en cette paroisse, mesurant 5 arpents de face au dit fleuve sur 40 arpents de profondeur, borné sur la ligne du bas par la propriété anciennement appartenant à M. Fazende et sur l'autre ligne par la propriété de feu G. Bouligny.

3° Sept lots de terre se touchant et situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à peu près à 5 milles de la ville de la Nouvelle Orléans. Les dits lots sont numérotés de 1 à 7 sur un plan fait par Giroux et Castaing, le 17 février 1851, et déposé avec Théo. Guyol, notaire, numéroté 213 ; le lot No 1 mesurant 285 pieds de face au fleuve Mississippi sur 40 arpents de profondeur.

Le lot No 2 mesure 295 pieds de face au dit fleuve, sur 40 arpents de profondeur. Les lots Nos 3 à 7 inclusivement mesurent chacun 154 pieds de face au dit fleuve, sur 40 arpents de profondeur, au pied anglais ; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, excepté la portion supérieure du lot No 1, mesurant 90 pieds de face au dit fleuve, sur une profondeur de 40 arpents, borné sur le côté supérieur par les terres appartenant aux héritiers de C. Lacoste, et sur le côté du bas par la portion qui reste du lot No 1.

4° Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 4 milles au bas de cette ville, mesurant 2 1/2 arpents de face au dit fleuve Mississippi sur 40 arpents de profondeur, borné sur la ligne supérieure par la propriété A. B. C. Lacoste et sur le côté inférieur par la propriété anciennement appartenant au dit insolvable.

5° Deux certains morceaux de terre, situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à peu près 6 milles au bas de cette ville et touchant dans le fond à la plantation du dit insolvable. Etant la section fractionnelle des Nos 22 et 25 dans le Township No 14, range sud No 25 Est, District Sud-Est de la Louisiane, ouest du fleuve Mississippi, et contenant une superficie de 32 20/100 acres ou 38 1/4 arpents. Avec toutes les bâtisses et améliorations sur la susdite propriété décrite. Le tout sera plus amplement décrit par référence aux procédures dans l'affaire No 34,160 et l'inventaire déposé dans l'affaire, qui sera offert comme référence dans cette affaire. Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins.

La propriété ci-dessus décrite peut être vendue séparément ou en bloc comme il sera décidé le jour de la vente.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la portion à crédit, s'il y en a, à 12 mois de crédit, avec intérêt à raison de 8 pour cent à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, avec les clauses usuelles de garanties ; le paiement différent doit être garanti par hypothèque spéciale. Les taxes de l'année courante seront assumées par l'acquéreur.

L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de dix pour cent du prix de son enchère au comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Octave Morel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

JNO. H. O'CONNOR, Syndic,
Bureau No 56 rue Carondelet.
25 mai—25 30—juin 6 13 20 27

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Propriété d'Encoignure,

—DANS LE—

DEUXIEME DISTRICT.

Une Grande et Substantielle Résidence et Magasin en Bois à deux Etages,

Coin des rues Broad et Douane

Succession d'Euphrosine Durand, épouse de Jean Marie Sahuqué.

No 40,841—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune — MARDI, le 5 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 3 avril 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mme Euphrosine Durand, épouse de Jean Marie Sahuqué, Dossier No 40,841, il sera vendu à l'encan—

Ce terrain de valeur ensemble avec tout les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broad, Canal, Douane et White, et mesurant 34 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Broad sur une profondeur et face à la rue Douane de 123 pieds 1 pouce et 5 lignes et 123 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne opposée qui le divise du lot No 11.

Les améliorations consistent en une bâtisse confortable et bien bâtie en bois à double corps de logis, subdivisée en appartements de résidence au 1er étage et magasin au rez-de-chaussée. La location est très choisie sur cette belle avenue payée avec un grand et principalement attrayante pour emplacement d'affaires et des rues de même temps ; étant dans une section bien peuplée et s'améliorant journellement près de la rue Canal et des chars urbains. Une portion de la propriété rapporte un revenu présentement, mais l'encoignure est habitée par les héritiers qui préfèrent plutôt louer ont été fait et refusées avant de compléter la vente.

Conditions—Deux tiers comptant, le reste à un crédit d'un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant J. V. Guillotte, notaire. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix de son adjudication, et un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication.

4avril—4 11 18 25 mai2 9 16 23 30—juin

Chances Exceptionnelles

Pour Placements Avantageux dans le Second District.

Cette bonne et agréable maison double Nos 150 et 152 rue Orléans, entre Tremé et St Claude admirablement située près du Marché Tremé, Place d'Armes, Eglise, etc., toujours louée et rapportant $18 par mois.

Cette grande et confortable résidence—Cottage double, Nos 176 et 176 1/2 rue Robertson, près Dumaine ; voisinage agréable, près de tous les agréments, chars, etc. subdivisions confortables, chambre au grenier, bâtisse à deux étages dans le fond ; toujours louée et rapportant $24 par mois.

Pour opérer un partage entre les héritiers de

Mme Veuve P. Couder.

SERONT VENDUS MARDI, le 5 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, où les plans sont exposés.

Conditions—Un tiers ou plus comptant ; balance à 1 et 2 ans, 8 0/0 d'intérêts, hypothèques et clauses usuelles. Acquéreurs devront assumer les taxes de 1894. Actes de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs. Dépôt de 10 0/0 à la vente.

ALBERT PAUL, Encanteur.
20 mai—20—juin 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Septième District.

Succession de Friday Culbert et de Jane Culbert, son épouse.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue Commune — MARDI, 12 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 8 mai 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Friday Culbert et Jean Culbert, son épouse ; Dossier No 41,714, il sera vendu à l'encan—

Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 7me district de cette ville, carré d'ilot borné par les rues Millaudon, Esther, Général Scott et Wall, désignés comme les terrains Nos 1 et 2. Le terrain No 1 forme l'angle des rues Millaudon et Esther, et mesure 31 pieds de façade rue Millaudon, sur 100 pieds de profondeur. Le terrain No 2 mesure 31 pieds, 8 pouces, 6 lignes de façade rue Millaudon, sur 100 pieds de profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant ; le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets garantis par hypothèque, etc., portant 7 0/0 par an d'intérêt jusqu'à paiement final, ensemble avec toutes clauses usuelles de sécurité aux frais de l'acquéreur.

L'acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent à la vente.

13 mai—13 20 27—juin 3 10 an 12

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un grand stock de valeur d'épiceries pour famille ; Vins, Liqueurs, Plateforme, Balance de comptoir, Wagon d'épicerie, deux chevaux un lot de harnais, etc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B—No 42,638.—

Richard Toole vs ses Créanciers.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu LUNDI, 28 mai 1894, à 10 1/2 heures A. M., à l'épicerie à l'encoignure Nord-Est de la rue Prieur et l'avenue Tulane, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 15 mai 1894, à moi adressé—

Tout le contenu du magasin ci-dessus décrit, délivré par le ci-dessus insolvable à ses créanciers.

Conditions—Strictement comptant.
16 mai—16 20 23 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE EN PARTAGE

—DE—

Propriété de Valeur Bien Située.

Ce Beau Magasin et Résidence en Bois à Deux Etages,

Coin des rues Magazine et Harmony.

Nos 862 et 864 rue Magazine et Nos 136, 136 1-2 et 138 rue Harmony,

Immédiatement en face du Marché de la rue Neuvième et étant avantageusement situé pour affaires.

Une Jolie Résidence Double en Bois à Deux Etages,

Nos 10 et 12 Avenue Washington,

Entre Tchoupitoulas et Livaudais,

Avec Neuf Grands Terrains et Ecurie à Deux Etages.

—Et la—

Résidence en Bois Simple,

No 989 rue Tchoupitoulas,

Entre Huitième et Neuvième.

A L'ENCAN.

Dans l'affaire de Mme Elizabeth Eiswirth, Mme Josephine Stander et als.

No 40,882.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, le 26 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 15me jour de mai 1894, et signé le 21 mai 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci après décrites, à savoir—

1° Cette propriété de commerce et résidence coin des rues S. E. Magazine et Harmony, Nos 862 et 864 rue Magazine et 136 1/2 et 138 rue Harmony, immédiatement en face du Marché Neuvième. Le lot est désigné comme suit, à savoir Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Harmony et Pleasant, et forme l'encoignure des rues Magazine et Harmony. La dite portion de terre mesure 43 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la dite rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces et face à la rue Harmony et entre lignes parallèles.

Les bâtisses Nos 862 et 864 rue Magazine sont un magasin et résidence en bois, deux corps de logis à deux étages, couvertes en ardoises, occupées par une buvette (bar-room) et un établissement de fruits et avant de spacieuses galeries sur les deux rues et 12 chambres en tout, cave, etc.

Les Nos 136, 136 1/2 et 138 rue Harmonie sont bâtis sur les portions inférieures du terrain et sont arrangées pour magasins et lieux de résidence. Ils ont aussi des galeries devant et ont en tout 12 chambres, citernes, etc.

Faisant face immédiatement au marché de la rue Neuvième et dans le voisinage de l'école McDonogh et des autres églises. Ces splendides magasins sont d'être toujours loués et à des loyers très élevés. C'est le meilleur coin des affaires qui se puisse obtenir dans le voisinage, et offre à l'homme entreprenant une excellente occasion de s'établir dans une branche d'affaires au détail.

2° Les jolies maisons de résidence doubles à deux étages en bois Nos 10 et 12 avenue Washington et neuf terrains comprenant toute la façade sur l'avenue Washington entre les rues Tchoupitoulas et Livaudais, et décrites comme suit : Neuf certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages et privilèges ainsi que tout ce qui y appartient situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Washington et les rues Sixième, Tchoupitoulas et Livaudais, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 sur un certain plan dressé par Charles Crampon en date du 25 avril 1866, et déposé pour référence en l'étude de Jos. Cuvillier, ci-devant notaire en cette ville, le tout cédé vendu d'après un plan exhibé à l'endroit de la vente que l'on verra pour les subdivisions et dimensions détaillées.

La maison de résidence en bois à deux étages Nos 10 et 12 avenue Washington, s'élevant sur une portion des terrains 5 et 6 et est bâtie à distance du trottoir, et contient des galeries doubles, un corridor avec salons et à manger, office et cuisine aux étages et chambres au deuxième étage, et en tout 16 chambres en tout, citernes, auvents de façade et à l'arrière.

L'écurie en bois à deux étages contient 2 chambres au dessus. L'acquéreur du terrain attenant aux terrains 6 et déplacera les dites partie de la bâtisse qui s'élève sur le terrain No 4.

L'avenue Washington et la rue Tchoupitoulas sont pavées en pierre carrées, et ces terrains sont près des établissements de l'industrie et du chemin de fer de ceinture ; elle est désirable pour y faire bâtir.

3° La bâtisse désirable en bois, à deux étages, No 989 Tchoupitoulas, entre Huitième et Neuvième rues avec auvent sur la façade et avant 3 chambres et cuisine et citerne à l'arrière et cour de côté.

Le terrain est décrit comme suit : Un certain terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Tchoupitoulas, (anciennement Levée), Huitième, Neuvième et St-Thomas (anciennement Fulton), désigné comme terrain No 3 sur un plan dressé par H. Moelhausen, voyer, en date du 2 mars 1848, et déposé pour référence en l'étude de L. R. Kenney, ancien notaire de la paroisse de Jefferson, en cet Etat, lequel terrain mesure, pied américain, 25 pieds, 6 pouces et 4 lignes de façade rue Tchoupitoulas (anciennement Levée), sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Près de l'Avenue de la Brasserie de Lafayette, et d'industries expéditionnaires et d'autres grandes industries.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste à crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété jusqu'à ce qu'elles peuvent être données, avec toutes les clauses usuelles de sécurité ; et il assumera toutes les taxes dues et exigibles en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Andrew Hero, notaire, aux frais de l'acquéreur, lesquels devront être faits 15 jours après la date de l'adjudication.

25 mai—25 30—juin 6 13 20 26

PAR ROBINSON & UNDERWOOD

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot de Meubles de Maison, Un Piano.

Un lot d'Echelles de Peintres et d'autres objets.

Succession de L. Théodore Berg.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,864.

Jeudi, 7 Juin.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—JEUDI, 7 juin 1894, à 11 heures A. M., sur les lieux, 206 rue Mandeville, entre Villeré et Urquhart, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 avril 1894, Dossier No 41,864, dans la susdite affaire, à l'encan il sera vendu—

Un lot de meubles de maison, un piano, des échelles de peintre, et autres objets à l'usage des peintres.

Conditions—Comptant.
24mai—24 27 30—juin 3 7

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une magnifique résidence en briques à deux étages, No 81 rue Race.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet.—MERCREDI, 13 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, en date du 9 mai 1894, succession de John W. Glenn, décédé, Dossier No 35,605, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre, ensemble avec cette magnifique et confortable résidence en briques à deux étages avec mansarde qui s'y trouve No 81 rue Race, étant l'encoignure des rues nord ouest St-Thomas et Race, ilet No 25 borné par les rues Robin, Chippewa, comprenant les lots un et deux ; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Race et St-Thomas ; chaque lot mesure vingt-neuf (29) pieds 6 pouces de face à la rue Race sur une profondeur de cent dix (110) pieds, avec un morceau de terre dans le fond mesurant cinq pieds de face à la rue St-Thomas, sur une profondeur de cinquante-neuf pieds ; toute la propriété mesure cinquante-neuf pieds de face à la rue Race sur une profondeur de cent quinze pieds et face à la rue St-Thomas, avec toutes les bâtisses, constructions et améliorations qui s'y trouvent, la résidence en briques à deux étages avec mansarde et ses dépendances.

Conditions—Comptant. Acte de vente et proportion des taxes pour la partie subséquente de 1894 aux frais de l'acquéreur.

11mai—11 16 23 30 juin6 13

Succession de George Spahn et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléan—No 40,290—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final, présenté par Mme Margaretha Bohne, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
A. V. FOTTE, Greffier.
24 mai—24 27—juin 2

VENTES A L'ENCAN.

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mlle Esther Levi.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 41,025.

PAR DANZIGER & STERN—D. DANZIGER, Encanteur.—Bureau No 59 rue Carondelet.—MERCREDI, 27 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, en date du 23 mai 1894, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan—

Paroisse East Feliciana.

1° Un certain morceau de terre, connu comme le "Rankin Tract," ayant 435 acres, plus ou moins, et borné au nord par les terres anciennement appartenant à J. D. Worthy, à l'est par la rivière Comite, au sud, par un bayou ou creek se déversant dans la rivière Comite, et à l'ouest par les terres anciennement appartenant à J. D. Worthy.

2° Un certain morceau de terre, connu comme "Chapman Tract", ayant 417 acres, plus ou moins, borné au nord par Pipes, à l'est par Thos S. Adams, au sud par les terres anciennement appartenant à S. Keller & Montgomery, et à l'ouest par la rivière Comite.

3° Un certain morceau de terre, connu comme le "Kelly Tract", contenant 320 acres, plus ou moins, borné au Nord par le Dr W. Pipes, à l'Est par Wm. S. Irwin's et au Sud par les terres d'Isaac Berryhill et celles de B. D. Chaney.

Aussi, un petit lot de bijouterie.
Conditions—Comptant.
25mai—25 30—juin 6 13 20 24 à date

PAR JAS A. BRENNAN.

Le Joli Cottage avec Bâtisse à l'arrière, No 424 rue Bourgogne.

Un des Meilleurs Sites du Troisième District.

Dans le Moment Rendant un Joli Revenu, Près d'Eglises, d'Ecoles, de Marchés et de Chemins de Fer.

Crédit à longue échance—Conditions faciles.

Succession de Joseph Morales.

No 42,340 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 148 rue Gravier—MERCREDI, 6 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du et signé le 3 mai 1894, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage double portant le No 424 de la rue Bourgogne et ses bâtisses à l'arrière, ayant dans le cottage deux chambres, cabinet et auvent de chaque côté, et quatre chambres dans les dépendances ; une cour sur le côté et allées pavées ; grande cour à l'arrière ; trois citernes et grand puits ; et est décrite comme un certain lot de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Union, Dauphine et Français, mesurant au pieds américain, trente-six pieds et une ligne de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, assurance, honoraires d'avocat et toutes les autres clauses, les taxes de ville et d'Etat de 1894 seront payées par l'acquéreur en sus du prix de son adjudication ; un dépôt de dix pour cent comptant du montant de son adjudication.

Actes de ventes pardevant Zengel & Loomis, notaires aux frais des acquéreurs.
9 mai—9 13 20 27—juin 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Double, 302 et 302 1/2 rue Lafayette entre Howard et Freret,

A proximité de chars, marchés, églises et écoles.

Conditions faciles.

Succession d'Adam Schuler.

No 42,533—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN Encanteur—Bureau 148 rue Gravier—MERCREDI, 20 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division C, en date du et signé le 15 mai 1894 dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage double Nos 302 et 302 1/2 rue Lafayette ayant deux chambres et cuisine et chambre au dessus de la cuisine de chaque côté, et est décrit comme un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Perdido, Howard et Freret désigné par le numéro six, sur un plan annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, en date du 18 mai 1868, le dit terrain mesure au pied américain vingt un (21) pieds de façade rue Perdido, vingt-un (21) pieds de façade rue Lafayette et cent vingt trois (123) pieds de profondeur sur la limite le séparant du terrain numéro un et cent vingt (120) pieds de profondeur sur la ligne le séparant du terrain numéro cinq.

Conditions—Un tiers ou plus de tout comptant, le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, avec hypothèque, honoraires d'avocat et toutes autres clauses usuelles. Les taxes d'Etat et de Ville de 1894 seront payées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent de dépôt exigés au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Zingel et Loomis, notaires aux frais de l'acquéreur.
20 mai—20 27—juin 3 10 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Dans l'affaire de John I. Pittman et als.

No 34,330 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau No 148 rue Gravier—MERCREDI, 13 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, conformément à deux ordres de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, en dates du 2 et du 7 mai 1894, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine ou Foucher, Market, Chestnut et Walnut, désigné comme ilet No 18. Les dits lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 inclusivement. Les Nos 1, 2, 3 et 4 se touchant et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 4 forme l'encoignure des rues Magazine et Chestnut. Le lot No 5 touche dans le fond aux lots Nos 1, 2, 3 et 4 et mesure trente pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt pieds, le tout conformément à un plan attaché à un acte de vente pardevant A. S. Beck, notaire, en date du 10 août 1886.

2° Une portion de terre située dans le Sixième district, carré d'ilet No 17, bornée par les rues South Market ou Broadway, Chestnut, Foucher et Market mesurant 31 pieds, 9 pouces de façade sur la dite rue South Market, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et forme la plus grande partie du terrain No 8, acquise par Charles Pettie de Jesse Cowand, en vertu d'un acte passé pardevant J. W. Breedlove, notaire, le 25 mai 1859, et aussi une allée s'étendant de la dite portion de terre de 90 pieds, jusqu'à la rue Chestnut et ayant une largeur de 3 pieds, 9 pouces.

Conditions—Un tiers ou plus comptant ; le reste à 1 et 2 ans de crédit, portant 7 pour cent et toutes les clauses de sécurité usuelles ; les acquéreurs assumant le paiement des liens et privilèges pour les travaux de pavage au gravois actuellement enregistrés contre ladite propriété, aussi les taxes de 1894.

Les actes de vente par devant A. H. Wilson, notaire, aux frais des acquéreurs ; 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.
13 mai—13 20 27—juin 3 13.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN SPLENDIDE ILET DE TERRE,

Avec les bâtisses et améliorations,

Dans le Troisième District.

Dans l'affaire de LOUIS SCHAFF ET ALS vs les mineurs SCHAFF.

No 42,247.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 12 juin 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 24 avril 1894 et signé le 30 avril 1894 par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain ilet de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 7, borné par les rues Havane, Abondance, Trésor et Warsaw, contenant 28 lots de terre, numérotés de 1 à 28 inclusivement, le tout d'après un plan déposé en l'étude de E. G. Gottschalk, ancien notaire, d'après le plan No 32.

Conditions—Un tiers ou plus, ou le tout, comptant ; le reste, s'il y en a en 1 et 2 ans, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et toutes les clauses usuelles de garantie ; l'acquéreur devra assumer et payer les taxes de 1894 et faire un dépôt de 20 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
9mai—9 16 22 29 juin 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Montres en Or et en Argent, Breloques, Pendules, Chronomètres de Marine, Coffre-fort en fer, Vitrines et Installations, etc.

Succession de B. F. Wiggins.

No 40,758—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune.—LUNDI, 28 mai 1894, à 11 heures A. M., au local No 21 rue Bourbon, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 mai 1894 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, à savoir :

Le tout et en particulier Montres, Chaînes, Breloques, Pendules, Chronomètres de Marine, Coffre-fort en fer, Vitrines et Installations, etc. Le tout d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
18 mai—18 20 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE

Vente à l'Encan

—DE—

PROPRIETES

Dans les Premier, Deuxième, Troisième, Quatrième et Sixième Districts.

RUE DU CANAL,

No 132, entre les rues St-Charles et Carondelet, la propriété en briques à trois étages,—magasin et résidence, occupé par Mme Trouilly loué par elle avec un bail expirant le 30 sept. 1894,

—A RAISON DE—

$3,600 par an.

AVENUE ST-CHARLES,

No 374, entre les rues Thalie et Melpomène, résidence élégante à deux étages.

RUE STE-MARIE,

Nos 277 et 279, élégante résidence double à deux étages, retirée de la rue.

RUE DE LA LEVEE,

Entre les rues Dumaine et St-Philippe.

TROIS

Superbes Magasins en briques à trois étages, connus sous le nom de Magasins du Marché, Nos 239, 239 1/2 et 241 rue de la Levée, vis-à-vis le Marché Français, tout près du Dépôt de Freight et de celui des Passagers du Southern Pacific R. R., la place Jackson et autres bâtisses publiques. Vendus sujets à leurs baux ; rapportant

$2,580 par an.

A l'encoignure des rues Toulouse et Dauphine, trois résidences.

RUE FRANKLIN,

No 64, entre les rues Bienville et Conti, une résidence à un étage.

RUE QUARTIER,

No 172, entre les rues Tremé et St-Claude, un cottage.

RUE ST-LOUIS,

Nos 369 et 371, entre les rues Galvez et Johnson, maison double.

RUE ST-LOUIS,

Nos 373, 375 et 377 entre les rues Johnson et Galvez, maison double, retirée de la rue sur chaque terrain.

RUE ROBERTSON,

Nos 377 et 377 1/2, entre les rues Columbus et Labarpe, élégante résidence double.

RUE ROBERTSON,

No 467, entre les rues St-Antoine et Bagatelle, une jolie maison double.

RUE LAPEYROUSE,

No 154, entre les rues Dorgenois et Rocheblave, une jolie maison double.

RUE CLARA,

Nos 245 et 245 1/2, entre les rues Calliope et Euphrosine, une maison à deux étages, retirée de la rue.

RUE ST-JOSEPH,

No 60, entre les rues Nouvelle Levée et Tchoupitoulas, résidence en briques à deux étages.

Coin des rues Jena et Dryades,

Neuf magnifiques terrains à bâtir.

RUE TCHOUPITOULAS,

No 1,288, entre les rues Général Taylor et Austerlitz, un cottage élégant et élevé.

Trois Ilets, Bornés

1. Van Buren, Quatrième, Clio et Erato ; 2. Par les rues Troisième, Van Boren, Erato et Thalie ; 3. Thalie, Erato, Quatrième et Van Buren.

RUE PREMIERE,

Entre les rues Martin et Clara, un terrain vacant.

RUE FELICITE,

Entre les rues Howard et Liberté, un terrain vacant.

Coin Dumaine et Tonti,

Elégante maison double à deux étages.

Succession de Thomy Lafon.

No 41,124—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 155 rue de la Commune.—MARDI, le 12 juin 1894, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 5 avril 1894, et en vertu d'un ordre supplémentaire en date du 5 mai 1894 de la même Honorable Cour, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Premier District.

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues St-Joseph, North Market, Tchoupitoulas et Nouvelle-Levée, dans le Premier District de cette ville, et mesure 22 pieds 4 pouces de face à la rue St-Joseph, sur une profondeur de 58 pieds 1 pouce entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant deux chambres à chaque étage ; une bâtisse en briques à deux étages, ayant une chambre et un cabinet à chaque étage, citerne, lieux d'aisances, etc., portant le numéro municipal 60 rue St-Joseph.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Euphrosine, Magnolia et Calliope, le dit lot de terre mesure (mesure américaine) 29 pieds de face à la rue Clara, sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages couverte en ardoises et retirée de la rue, ayant deux chambres et galerie sur le devant, galerie fermée à l'arrière avec escalier au premier étage ; deux chambres, deux cabinets et galerie sur le devant et à l'arrière au deuxième étage, aussi une bâtisse de deux chambres à l'arrière deux citernes, lieux d'aisances, etc., portant les Nos municipaux 245 et 245 1/2 rue Clara.

3° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Ste-Marie, Prytanée, Félicité et Coliseé, et mesure 32 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Ste-Marie, même mesure sur la ligne du fond sur 121 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 27, et 121 pieds 4 pouces de profondeur sur l'autre ligne le séparant de l'autre partie du dit lot, désigné sur le croquis par la lettre B.

Les améliorations consistent en une bâtisse double à deux étages couverte en ardoises, retirée de la rue, ayant quatre chambres et palier en vestibule, galeries de face à chaque étage ; une cuisine à deux étages attenant ayant deux chambres, palier, lieux d'aisances et galerie à chaque étage, deux citernes, lieux d'aisances, etc., connu par les numéros municipaux 277 et 279 rue Ste-Marie.

4° Premièrement—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Melpomène, St-Charles et Prytanée, la dite portion de terre étant formée d'une partie du lot No 2 sur le côté près de la rue Thalie et mesure, au pied américain, 17 pieds de face à la rue St-Charles sur une profondeur de 90 pieds.

Deuxièmement— Une autre portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le même district et ilet, et forme aussi une partie du dit lot No 2 et mesure 17 pieds, plus ou moins, de largeur sur le côté du lot plus près de la rue Thalie, et immédiatement dans le fond de la propriété ci dessus premièrement décrite, par une profondeur de 30 pieds.

La dite portion de terre commence à une distance de 90 pieds de la rue St-Charles, ensemble avec les privilèges d'une allée de 3 pieds de largeur ouvrant rue Melpomène et qui est pour l'usage et le bénéfice du dit terrain et des autres.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse à deux étages, couverte en ardoises, ayant deux chambres, galerie de façade et escaliers à chaque étage, une cuisine à deux étages attenante, ayant une chambre à chaque étage, hangar à charbon, lieu d'aisance, cuve, etc. Vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1894 à $30 par mois, connue comme le numéro municipal 374 rue St Charles.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, St-Charles, Commune et Carondelet.

Le lot mesure, au pied anglais, 29 pieds 1 ligne de face à la rue Canal, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 160 pieds 4 pouces, borné sur le côté le plus rapproché de la rue Carondelet, par la propriété de M. J. Ludovic, et sur le côté opposé par celle de W. Shiff.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à 3 étages connue par le numéro municipal 132 rue Canal, ayant au rez-de-chaussée un grand magasin, grande entrée, avec escaliers sur chaque côté, trois chambres, corridor et cabinet au second étage et galerie de face sur la rue, trois chambres et corridor au troisième étage ; une bâtisse en briques à trois étages attenante à la bâtisse principale, ayant trois chambres, escaliers, chambres à charbon, et lieux d'aisances au rez-de-chaussée, galerie, lieux d'aisances, escalier et trois chambres au second étage ; galerie, escalier et quatre chambres au troisième étage, cave, hydrant, etc, et un entrepôt en briques à deux étages dans le fond du terrain séparé des autres bâtisses par une allée. Cette propriété est vendue sujette à un bail à Mme Charles Trouilly expirant le 30 septembre 1894 à un prix nominal de $300 par mois, payable mensuellement.

Deuxième District

6° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville borné par les rues Franklin, Bassin, Bienville et Conti et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Franklin, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, au pied français.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage couverte en ardoises, avec deux chambres, galerie de côté et à l'arrière, cabinet et une chambre dans la mansarde, cuisine avec deux chambres, lieux d'aisances cuve, connu par le numéro municipal 64 rue Franklin.

7° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Toulouse, St-Louis, Dauphine et Bourbon, ayant une façade de 40 pieds sur la rue Toulouse sur une profondeur et face à la rue Dauphine de 45 pieds, entre lignes parallèles au pied français, formant l'encoignure des rues Toulouse et Dauphine.

Les améliorations consistent en une bâtisse avec deux chambres et une bâtisse en bois attenant avec une chambre faisant face à la rue Toulouse cuve, lieux d'aisances, etc.

8° Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le Faubourg Tremé dans l'ilet borné par les rues Quartier, St-Claude, Tremé et Chemin du Bayou, le dit lot mesure 18 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue Quartier, 18 pieds 3 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, et 78 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue St-Claude, et 77 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise de la propriété de Mme T. Doriocourt, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations consistent en une résidence avec quatre chambres, galerie de côté, cuve, lieux d'aisances, connue par le numéro municipal 172 rue Quartier

9° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, lequel lot est borné par les rues Galvez, St-Louis, Johnson et le Canal Carondelet, mesurant 28 pieds de face à la rue St-Louis, sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence double ayant quatre chambres et cuisine et deux chambres, lieux d'aisances et deux cuves, connues par les numéros municipaux 369 et 371 rue St-Louis.

10° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville borné par les rues Galvez, St-Louis, et Johnson et le Canal Carondelet, mesurant 28 pieds de face à la rue St-Louis, sur une profondeur de 76 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage, retiré de la rue avec deux chambres cuisine avec deux chambres attenantes avec lieux d'aisances et cuve, divisée en deux corps de logis, connue par le numéro municipal 373 rue St-Louis

11° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, borné par les rues Galvez, St-Louis, Johnson et le Canal Carondelet, mesurant 28 pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont les mêmes que le lot No 13 qui vient d'être décrit, connue par le numéro municipal 375 rue St-Louis.

12° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville désigné par le No 15 de l'ilet No 34, borné par les rues St-Louis, Galvez et Johnson et le Canal Carondelet, mesurant 28 pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison simple, retirée de la rue, ayant deux chambres, cuve lieux d'aisances, connue comme le numéro municipal 377 rue St-Louis.

13 Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville borné par les rues St-Anne, Tonti et Rocheblave mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur 85 pieds de profondeur et face à la rue Tonti à laquelle il forme l'encoignure.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages, ayant quatre chambres et palier à chaque étage, avec une cuisine à deux étages et y attenant, ayant deux chambres à chaque étage, citernes, lieux d'aisances, etc.

14. Premièrement—Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville borné par les rues Levée, Dumaine, Chartres et St-Philippe, mesurant 60 pieds 3 pouces de face sur la dite rue Levée et 64 pieds 10 pouces de largeur à l'arrière, et 117 pieds 1 pouce de profondeur. Secondement—Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même district et ilet, et sur lequel il y a un mur en briques séparant la susdite propriété de celle de Joséphine Guichard, tenue par F. M. Bienvenu et la moitié du dit mur, le dit morceau ou portion de terre étant une moitié attenant à la propriété de Mme Bonneval sur la terre de laquelle le mur est construit, laquelle moitié a 6 pouces de largeur sur à peu près 60 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en la rangée de trois splendides magasins en briques à trois étages connus par les numéros municipaux 239, 239 1/2 et 241 rue Levée, et Magasin du Marché.

Le tout sera vendu en bloc sujet aux différents baux contractés avec les différents locataires, savoir : No 239 rue Levée, occupé par MM. Levy & Mayer, jusqu'au 30 septembre 1894, à raison de $600 par an, payable $50 par mois ; No 239 1/2 rue Levée, occupé par la Boulangerie Garic, loué à MM. Samuel et John Garic, jusqu'au 31 août 1897, à raison de $1,380 par an, payable $115 par mois, et No 241 rue Levée, occupé par Mme Allée Bodin, jusqu'au 30 sept. 1894, payable $50 par mois, faisant un revenu total de $2,580 par an, et aussi vendu sujet à l'usufruit de Mme Allée Bodin pendant le terme de sa vie sans sécurité. Mme Bodin est âgée de plus de 80 ans.

Troisième District.

15 Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Robertson, Labarpe, Claiborne et Columbus, mesurant 32 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Robertson sur 95 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à deux corps de logis selon plan déposé à la vente et connue sous le No 377 et 377 1/2

16° Trois certains lots de terre situés dans le faubourg Washington, troisième district de cette ville désignés par les Nos 8, 9 et 10 de l'ilet No 29, borné par les rues France, Greatmen, Chartres et Josephine, chacun des dits lots mesurant chacun 36 pieds 10 pouces de face à la rue France sur 138 pieds 10 pouces entre lignes parallèles le lot No 8 formant l'encoignure des rues France et Célestine.

17° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé et étant dans le Faubourg Marigny Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson ou St-Jean Baptiste, Claiborne, St-Antoine et Bagatelle, mesurant 35 pieds 3 pouces de face à la rue St-Jean Baptiste, sur 87 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à deux corps de logis ayant 4 chambres et arrière galerie, arrière bâtisse ayant deux chambres, galerie devant, deux citernes, etc., connue sous le No 467 rue Robertson.

18° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 26 dans l'ilet borné par les rues Onzaga, Dorgenois, Lapeyrouse et Rocheblave, le dit terrain mesure 34 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Lapeyrouse sur 157 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence double à un étage, ayant quatre chambres avec une bâtisse attenante ayant quatre chambres, citernes, lieux d'aisances, etc., connue par le No municipal 154 rue Lapeyrouse.

Quatrième District et Paroisse Jefferson.

19° Un certain ilet de terre, situé en partie dans le Quatrième district de cette ville et en partie dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat, borné par les rues Van Buren, Quatrième, Clio et Erato, mesurant 319 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Quatrième et Van Buren et 290 pieds 5 pouces 4 lignes de face sur chacune des rues Clio et Erato.

20 Un certain ilet de terre, situé en partie dans le Quatrième District de cette ville et en partie dans la paroisse de Jefferson en cet Etat, borné par les rues Troisième, Van Buren, Erato et Thalie, mesurant 255 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à chacune des rues Van Buren et Troisième et 210 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Erato et Thalie.

21 Un certain ilet de terre, situé en partie dans le Quatrième District de cette ville et en partie dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, borné par les rues Thalie, Erato, Quatrième et Van Buren, mesurant 290 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à chacune des rues Thalie et Erato, et 255 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à chacune des rues Quatrième et Van Buren.

Quatrième District.

22° Un certain lot de terre, situé et étant dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Première, Clara et Martin ; le dit lot mesurant 29 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Première, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 91 pieds 9 pouces.

23° Deux certains lots ou morceaux de terre, situés et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Terpsichore, Howard et Liberté ; le lot No 11 mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue Félicité, 53 pieds 8 pouces sur le côté du lot No 10 et 9 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté du lot No 12, et le lot No 12 mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue Félicité, 33 pieds 8 pouces et 3 lignes dans le fond sur une profondeur de 9 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté du lot No 11 et 9 pieds 3 pouces et 1 ligne sur le côté du lot No 13.

Sixième District.

24° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, borné par les rues Général Taylor, Austerlitz, Water et Tchoupitoulas ou Levée ; le dit lot mesurant 25 pieds de face à la rue Levée sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine

Les améliorations consistent en un cottage élevé, retiré de la rue, ayant six chambres, galeries devant et sur le côté, lieux d'aisance, citernes, etc., connu par le numéro municipal 1288 rue Tchoupitoulas.

25° Neuf certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 1 à 9, inclusivement, dans l'ilet No 454 bornés par la rue Jena, l'avenue Napoléon, les rues Baronne et Dryades ; les lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Dryades, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Jena et Dryades et les lots 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Jena sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, garanti par hypothèque et toutes les clauses usuel-

---

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

les ; portant 7 pour cent d'intérêt par an jusqu'à paiement, les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 en sus du prix d'adjudication et que les prix de la propriété rue Decatur, dans l'ilet No 21, la quatorzième décrite dans cette annonce, sera vendue sujette à l'usufruit de Mme Allée Bodin, durant sa vie naturelle, d'après les mêmes termes que ci-dessus ; les acquéreurs déposeront 10 pour cent au moment de la vente, du prix de leur enchère.

Actes de vente pardevant A. Doriocourt N. P., aux frais de l'acquéreur.
8 mai 8 15 22 29 juin 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 328 rue Marais entre Esplanade et Kerlerec.

Succession d'Edmond Cabiro.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MARDI, 19 juin 1894, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant en place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, en date du 15 mai 1894, pour le compte de ladite succession, de la propriété suivante à savoir :

Deux lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 3e1 borné par les rues Marais, St Claude, Esplanade et Kerlerec, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 25 et 26 de l'ilet No 6 sur un plan de A. D'Hemecourt, voyer, en date du 18 décembre 1847, déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire, et mesurant ensemble, conformément au dit plan, 63 pieds 11 pouces de face à la rue Marais, 86 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté qui la divise du lot No 24 vers la rue Kerlerec, 63 pieds 4 pouces 3 lignes de largeur sur la ligne du fond, et 97 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur sur l'autre ligne qui la divise du lot No 27 vers la rue Esplanade. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent désignées par le No 328 rue Marais.

Etant la même propriété acquise par Edmond Cabiro d'Emile Cazères par acte pardevant C. T. Soniat notaire daté le 5 octobre 1883, enregistré C. O. B. K. 118, fol. 294.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage, avec mansardes, couverte en ardoises, retirée de la banquette, ayant corridor au centre, avec salon et salle à manger sur un côté, deux chambres à coucher sur l'autre côté, deux chambres dans les mansardes et une bâtisse à un étage, attenant avec trois chambres et office, galerie derrière, cave, chambre à charbon, lieux d'aisances, etc., jardin de fleurs sur le côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un ou à un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur, avec billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant sept pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, l'acquéreur assurera les améliorations pour le montant de la partie à crédit et transférera la police d'assurance au porteur des dits billets, l'acte de vente devra contenir la clause de non-aliénation et cinq pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès, et vendu sans estimation et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894 en sus du prix de son adjudication et déposera dix pour cent comptant du prix de son enchère lors de l'adjudication. Le propriétaire actuel restera en possession de la propriété, sans loyer, jusqu'au 1er août 1894.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Chas T. Soniat, notaire
17 ma—17 22 29—juin 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE VALEUR

—DANS LE—

SIXIEME DISTRICT.

Succession d'Eulalie Fos, décédée, épouse de Pascal Lapuyade.

No 31,620.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—Le MARDI, 5 juin 1894, à midi il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 22 mars 1894, et signé le 29 mars 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, composée des ilets 26 A 26 B et la moitié des ilets 267 A et 267 B, conformément à un plan de Wm. W. Williams, voyer, daté le 26 Décembre 1870. La dite portion de terre est bornée par l'avenue Washington, Shell Road et l'avenue Canal ou Carrollton et la rue Seizième et la propriété de J. Lapuyade, et mesure 416 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Washington et au Shell Road, quatre cent douze pieds six pouces de face à la rue Seizième, quatre cent quarante neuf pieds trois pouces et une ligne de face à l'avenue Canal ou Carrollton et quatre cent quarante-neuf pieds trois pouces et une ligne sur la ligne de la propriété de J. Lapuyade, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une résidence en bois couverte en bardeaux, écurie et barrière, etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Martin Voorhies notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er av—1 4 11 18 25—mai 2 9 16 23 30—juin 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE

Rue Royale, entre Port et Enghein

Succession de Mme Veuve Catherine McEneff.

No 34,593. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—MARDI, 5 juin 1894, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 20 avril 1894, pour le compte de la dite succession, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Casacalvo maintenant Royale, Enghein et Moreau maintenant Chartres, et désigné comme lot No 4, dans l'ilet No 4, d'après un plan de J. Milne, voyer, déposé en l'étude de J. Arnaud, notaire, le 30 mars 1836, le dit lot mesure, au pied américain 29 pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage avec trois chambres et une galerie couverte communiquant à la cuisine qui a deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions.—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste s'il y en a à un ou deux ans de crédit en billets portant 8 0/0 d'intérêt à partir de la date de l'adjudication, et garantis par hypothèque et lien de vendeur, privilège et hypothèques spéciales sur la propriété vendue, et par la clause usuelle d'assurance, etc. L'acquéreur paiera les taxes de 1894 en sus du prix d'adjudication, et 5 0/0 honoraire d'avocat (garantis également par hypothèque) en cas de procès pour le recouvrement des billets. Il sera un dépôt de 10 0/0 du prix de l'adjudication entre les mains des encanteurs au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
22 avril—22 25—mai 2 9 16 23 30—juin 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE

Presque Neuf et Elevé

—DANS LE—

TROISIÈME DISTRICT,

No 131 rue Montégut,

Entre St-Claude et Remparts.

Succession de Mme Philomène Braud, épouse de Francois Arroyo.

No 42,005—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MARDI, 12 juin 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et la Place Commerciale en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 avril 1894, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Montégut, Remparts, St-Claude et Clouet. Le dit lot est désigné par la lettre N sur un plan fait par P. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville en date du 19 mai 1888 et annexé à un acte pardevant Jos. D. Taylor, notaire, le 24 mai 1888, et mesure conformément 39 pieds 7 pouces de face à la rue Montégut, sur une profondeur de 106 pieds 6 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles, la dite portion de terre est composée du tout du lot désigné par le No 4 et une portion du lot désigné par le No 3, sur un plan dressé par L. J. Pilié, voyer général le 5 octobre 1836 et déposé en l'étude de L. J. Caire, ancien notaire.

Les améliorations consistent en un joli cottage presque neuf, ayant une galerie de face, un corridor de côté fermé, au fond du corridor une grande galerie de côté, salon et trois chambres à coucher, grande salle à manger, cuisine spacieuse, chambre de bain, joli jardin de côté, barrière en fer, grande cuve montée sur fondations en briques, lieux d'aisances, hangar, etc. Le tout en bon état, et faisant un très joli cottage qu'on ne peut trouver dans aucune autre partie de la ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, payable en un et deux ans de crédit, avec billets garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la dite propriété et portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à paiement, la police d'assurance sera transférée au vendeur ou au porteur ou porteurs des dits billets, avec 5 pour cent honoraires d'avocat, seront payés par ledit acquéreur en cas de non paiement des dits billets ou n'importe quelle partie de ceux-ci à leur maturité et nécessitant des procédures judiciaires pour forcer le paiement, en sus du prix d'adjudication, des taxes de l'année courante 1894, et toutes les autres clauses usuelles.

L'acte de vente pardevant John R. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 mai—11 15 22 29—juin 5 12

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIle de District pour la paroisse d'Orléans. No 42,756, Division E.—Charles P. Gould vs. ses créanciers. — Que la cession de biens faite dans cette affaire par Chas. P. Gould, soit et est par le présent acceptée au bénéfice de ses créanciers. Qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John G. Eustis, notaire public, en cette ville, commençant le 25me jour de juin 1894, à 11 heures A. M. Que Alf. H. Fleming, Esq., avocat, soit et est par le présent appointé pour représenter les créanciers absents de cette affaire, et, jusqu'à nouvel ordre de cette Cour, que toutes les procédures contre eux, la personne et les biens du dit Charles P. Gould, soient et sont par le présent suspendues.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1894.
(Signé) G. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
24mai—24—juin 10 25

L'Abeille de l...
Bureaux

NOUVELL...
VENDRE...

CHEMI...

ILLINOIS ...

Service en vigueur ...

A partir de et ... à passagers de l... ront et partiront ...

No 26. Malle locale ...
No 4. Chicago L...
No 2 Malle Rapide ...
No 34 Exc. dimanche ...

No 25. Malle locale ...
No 3. Nouvelle-Orl...
No 1 Malle Rapide ...
No 33 Exc. dimanche ...

Nos 2 et 26 f... de la Nile-Or... solide à C... direct Jus... à fauteuils ...

J. W. ...
O. M. DUNN, ...
1er mars—

YAZOO AND Missis...

Heures d'arrivée ...

Les trains de l... Station des Pass... et ...

Kansas City et Mem... train rapide...... Vicksburg & Nat... Ex...... Baton Rouge Acco...

La seule ligne ... Nouvelle-Orléan... des Chars ... Buffet à Memphis ... La route directe ... Omaha, Denver et ... La ligne la plus ... aller partira de l'A... ... Billets d'agrément ... excursion fin de ... Les billets pour ... la saison. Le Bureau des ... Commune.

A. H. HA...
J. W. COLEM...
30 juil—

SOUTHER...

Dépôt à la tête ... Morgan

Départ de la N.-Orlé... tous les jours. Sat. Ant nio ... Express...... 5.20 ... Ca ifornia Ex... press...... 9.10 ... Pullman Buffet S... à Nile-Orléans à S... ... Pullman Buffet S... la Nouvelle-Orléans ... Orléans à San Anto... la Nouvelle Orléans ... Pullman Buffet ... Orléans et la ville de ... Durango, Mex ... les trains faisant ... Jonctions à Hous... des de ce point nord ... et places dans des ... es jours aux bureau... Canal ou à l'emb...

J. KRUTTS...
J. G. SCHR...
1er fév—1an

Chemin de fer ...

ANCI...
EXPRESS LIMIT... CHARS VESTI...

Pour Montgo... Nashville, Lo... Atlanta, Jac... ton, Balti... et ...

DIRECTE S...

No ... Dép... Mal. Rap. 7 45 ... Exp. Rap. 11 00 ... Mal. Rap. 3 45 ... Exp. Lim. 7 50 ...

Bureau pour la ... et Commune ... sur ... de la ... Nouvelle-Orléans ... restaurant ... servis en route ... JOHN KIL... A T MORE ... 5 mars—au 31 dé...

... Ligne la plus courte ... velle-Orléa...

Trains Elé... Eclairé...

... de la N.-Orléa... Arrive à Meridian ... Arrive à Birmingha... Arrive à Chattanooga ... Arrive à Lexington ... Arrive à Cincinnati ... Le Queen and Cr... ses seules lign... de Nouvelle-Orlé... Lookout Moun... ... Washington. Chars-dortoirs ves...

Bureau des B...
34 rue ...
R. H. GARRAT...
Ast Gen. Pass. Ag...
8 mars—

PAR...

Merveilleux reme... la vigne et des arbre... ... destructe... ... que des insects... les jardins et les cha... Le Paradium Ex... ... Une boîte d'échant... ... envoi de 30 ce... Saint Paul, Minnesot...

Agents de...

THE NEW ...

(L'Abeille de l...

A Daily Newspa... of September, 1827 ... throughout Louisia... States. The "Bee" ... in French, and is the ... Franco-American ... paper and sp... of our American rea... who wish to enhan... French language.

Subscrip...
By Mail—Payabl...

Per annum, $12 ... months, $3 ; one mo...

Weekly (S dou... Saturd...

Per annum, $3 ; ... months 75 cents.

FEUI...

No 60

Le Bric...

GEORG...

DEUXI...

L'OFFI...

UNE F...

Et Virginie ne s... que tout cet argen... par Sir James Li... chi, n'avait d'autr... à laquelle l'infam... proie.... passion... être l'objet.... —Il m'aime,—se ... coulant comme u... m'aime, et il n'ose ... Oh ! s'il savait co... d'amour ; depuis bi... déclaré. —Figure-toi,—r... jours à son idée,— j'ai voulu la faire ... voulais pas accep... fes.... Mais il a c... testations. "J'ai... journal," m'a t-il ... ment qu'il a un cr... je n'ai plus rien ... laisse faire.... Je ... Et Virginie de n...